RESOLUTION ECO 2/93

VALEUR CULTURELLE DE LA VIGNE ET SES PRODUITS

L'ASSEMBLEE GENERALE,

SUR PROPOSITION de la Commission III "Economie vitivinicole", compte tenu des travaux de la IVème Journée Internationale Vitivinicole qui s'est déroulée le 1er Juillet 1991 au cours de la XXV Semaine des Vins de Sienne :

CONSIDERANT le rôle de la vigne et du vin dans les civilisations depuis les temps les plus anciens ;

CONSIDERANT leur lien avec les différentes formes d'art, la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture, la littérature et la poésie ;

CONSIDERANT la nécessité de maintenir en vie les traditions de notre patrimoine culturel ;

CONSIDERANT la connaissance de plus en plus importante et l'intérêt que les consommateurs accordent aux vins personnalisés ;

CONSIDERANT que cette approche culturelle et la recherche de la personnalité et de la diversité des vins en favorisent la consommation appropriée ;

RECOMMANDE :

- De favoriser l'information du public à travers tous les moyens de communication et d'initiatives propres à consolider la culture du secteur ;
- Une accentuation des politiques de personnalisation des vins, parmi lesquelles la référence à l'origine géographique et l'approfondissement de toutes les valeurs culturelles de la vigne et de ses produits.

Exemplaire certifié conforme San Francisco, 3 septembre 1993
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Robert TINLOT

© OIV 1993